



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

NOS FORMATIONS EN **IMMOBILIER**



©Freepik

maineetloire.cci.fr

Consultez notre **CATALOGUE EN LIGNE** rubrique « **FORMATION CONTINUE** »

FORMEZ-VOUS AVEC LA CCI !

Mettre à jour et perfectionner vos connaissances, vos compétences nécessaires à l'exercice de votre profession, voici **nos objectifs** !

2 possibilités au choix :

1 - INTER ENTREPRISE (1 jour = 7 heures)

TRANSACTION <ul style="list-style-type: none">♦ La jurisprudence et l'agent immobilier (7h)♦ Intégrer les aspects techniques et juridiques de la transaction (14h)♦ Créer des supports de commercialisation adaptés aux biens immobiliers en respectant la réglementation (3h30)♦ Conseiller, préparer, rédiger un contrat de vente (3h30)♦ Estimer un bien immobilier et définir le prix de commercialisation (7h)	380 € 760 € 190 € 190 € 380 €	25 avril 2022 14 et 15 septembre 2022 30 septembre 2022 (matin) 30 septembre 2022 (après-midi) 10 novembre 2022
URBANISME / CONSTRUCTION <ul style="list-style-type: none">♦ Comprendre les diagnostics immobiliers (7h)♦ Pathologies des bâtiments (7h)♦ Urbanisme et divisions foncières (7h)	380 € 380 € 380 €	05 octobre 2022 16 mai 2022 05 décembre 2022
RÈGLEMENTATION <ul style="list-style-type: none">♦ Être conforme aux obligations de déontologie et de réglementation (7h) <i>(comprend les 2 h obligatoire déontologie et les 2 h obligatoire pour lutter contre les discriminations)</i>♦ Le contrat multirisques immeuble (7h)♦ La gestion des sinistres dans un syndic de copropriété (14h)♦ La gestion des sinistres par les services locatifs d'une agence (7h)♦ Rédiger les mandats adaptés au contexte (14h)	380 € 380 € 760 € 380 € 760 €	26 septembre 2022 20 juin 2022 30 juin et 1 ^{er} juillet 2022 17 octobre 2022 13 et 14 octobre 2022
GESTION LOCATIVE <ul style="list-style-type: none">♦ Les notions de charges récupérables et de réparations locatives (7h)♦ Conseiller, préparer, rédiger un contrat de bail d'habitation (7h)	380 € 380 €	30 juin 2022 27 octobre 2022
FINANCEMENT <ul style="list-style-type: none">♦ Optimiser son investissement immobilier : règles fiscales et défiscalisation (7h)♦ Établir un plan de financement (7h)	380 € 380 €	12 septembre 2022 24 novembre 2022
COPROPRIETE <ul style="list-style-type: none">♦ La copropriété expliquée aux négociateurs (7h)	380 €	19 septembre 2022

2 - INTRA

Un conseiller en formation est à votre écoute pour **vos projets de formation sur mesure**.

VOTRE CONTACT

David GARREAU – Conseiller en formation

☎ 02 41 20 49 81 - david.garreau@maineetloire.cci.fr

RENOUVELEZ VOTRE CARTE PROFESSIONNELLE !

Cartes délivrées : T – G et S

▪ Coût

1^{re} demande : 160 €

Renouvellement : 130 €

▪ Contacts

ANGERS : Edwige BRIQUET edwige.briquet@maineetloire.cci.fr

CHOLET – SAUMUR : Laëtitia CLAVEREUIL laetitia.clavereuil@maineetloire.cci.fr

▪ Durée de la formation continue

La ou les formations doivent avoir été suivies pendant les 3 années de durée de validité de la carte professionnelle

La durée est de :

- **14 heures par an ;**
- **ou 42 heures au cours de 3 années consécutives d'exercice**

Attention, à compter du 1^{er} janvier 2021, la formation continue doit inclure :

- **au moins 2 heures** portant **sur la non-discrimination dans l'accès au logement**
- **et au moins 2 heures** portant **sur les autres règles déontologiques.**

▪ Qui est concerné ?

- **Les titulaires d'une carte professionnelle**, quelle que soit la mention (transaction sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière, syndic, marchand de listes ou prestations de services) ou, lorsqu'il s'agit d'une personne morale, le ou les représentants légaux et statutaires ;
- les **directeurs d'agence, d'établissement, de bureau...**
- les **collaborateurs**, salariés ou non, habilités par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour lui

▪ Prise en charge

Renseignez-vous car vos formations peuvent être prises en charge :

- **AGEFICE** (Dirigeants non salariés) point.agefice@maineetloire.cci.fr
- **AGEFOS** (Collaborateurs salariés)
- **FIFPL** (Mandataires auto-entrepreneur)

Notes

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VOS CONTACTS

David GARREAU – Conseiller en formation
☎ 02 41 20 49 81 - david.garreau@maineetloire.cci.fr

Christine MALLET – Assistante commerciale
☎ 02 41 20 54 26 - christine.mallet@maineetloire.cci.fr